

## Synthèse de la journée technique d'information et d'échanges du mercredi 8 juin 2005 « Conflits et tensions dans le domaine de l'eau »

### À la source de cette journée :

*L'Association Rivière Rhône Alpes (ARRA) organise depuis 2002 des actions d'échanges et d'expérience autour de la gestion des milieux aquatiques.*

*Dans le Programme de recherche Pour et sur le Développement Régional (PSDR)<sup>1</sup>, les projets de recherche mis en œuvre doivent permettre de faciliter les échanges entre les acteurs du développement régional et les équipes de recherche. Dans le cadre de ce programme, l'équipe d'A. Torre et O. Aznar a analysé les modalités de résolution des tensions liées aux différents usages des espaces ruraux. Pour ce travail, les chercheurs se sont notamment appuyés sur deux études de cas : le bassin de la Beaume-Drobie en Ardèche et celui de la Reyssouze dans l'Ain. Au cours de ce travail de recherche, ils ont été en contact avec les problématiques des conflits autour de l'eau et ont rencontré des techniciens de rivière.*

*Au niveau régional, les animateurs du PSDR - afin d'aider à la valorisation des acquis des travaux de recherche - ont pris contact avec l'ARRA pour réfléchir à la manière dont les adhérents de cette association pourraient tirer parti des travaux des chercheurs.*

*Estimant que certains de ses adhérents pouvaient être intéressés pour travailler sur la question des tensions et des conflits, l'ARRA a proposé qu'une présentation des travaux des chercheurs puisse être faite lors d'une de ses "journées techniques d'information et d'échange". Afin d'offrir aux participants différents angles de vue sur la question des conflits, contact a été pris avec un médiateur : Claire Bonnelle du service médiation du CPIE du Vercors. Martin Boissier travaillant pour les bureaux d'études Contrechamp et Intermède sur des questions de concertation et de médiation en milieu rural a également été associé à la préparation de la journée.*

### Une journée très riche et très appréciée, bien que parfois frustrante pour les participants

Les 20 questionnaires d'évaluation collectés en fin de journée, sur un total de 23 participants, permettent d'affirmer que ceux-ci ont globalement trouvé leur compte lors de cette journée. En effet, neuf s'estiment "très satisfaits", dix "satisfaits" et un seul participant indique qu'il est "peu satisfait".

Les raisons de cette satisfaction se trouvent dans la bonne organisation de la journée, la richesse et la diversité des interventions, le caractère "ouvert" (pas trop formel) de la rencontre, et l'intérêt pour un sujet globalement assez peu abordé par ailleurs.

Le revers de la médaille est que les participants ont eu l'impression de manquer de temps notamment pour le temps de travail en atelier qu'ils auraient aimé pouvoir approfondir.

**Au final, 19 participants sur les 20 ayant répondu au questionnaire estiment qu'ils retiennent de cette journée des idées qui pourront leur être utiles dans leur action.**

---

<sup>1</sup> conduit en partenariat entre l'INRA, la Région Rhône-Alpes, la DRAF et la Chambre d'agriculture

## **En guise d'échauffement : une séquence d'expression des participants sur les conflits**

Afin d'échanger sur les représentations véhiculées par les conflits, il a été demandé aux participants de se mettre debout et de se déplacer d'un côté ou de l'autre de la salle selon leur propre vécu du conflit, en réponse aux questions suivantes :

- Le conflit est-il bénéfique ou nuisible ? Est-il nécessaire ?
- Vivez-vous actuellement un conflit (professionnel, familial, personnel...) ?
- Aimez-vous le conflit ou pas ?
- Pensez-vous que le conflit prend sa source dans des divergences d'intérêts ou dans autre chose ?
- Pensez-vous que face à une ressource limitée (l'eau par exemple) le conflit est quasi inévitable ? Ou bien doit-il être géré d'une manière particulière ? Ou qu'il n'y a pas plus de conflits que dans d'autres situations.
- Pensez-vous que l'on vit dans une société où il y a de plus en plus de conflits ? Ou ni plus ni moins de conflits qu'avant ? Ou de moins en moins de conflits ?
- Pensez-vous connaître la différence entre consultation, concertation et médiation ?
- Citez des professionnels du conflit, ou des professions qui ont beaucoup à voir avec le conflit.

Ces questions ont permis aux participants, de commencer à s'interroger sur la notion de conflit et de mettre à jour les différences qu'il pouvait y avoir autour des regards que chacun porte sur les conflits. Il est intéressant de noter que les prises de parole des participants ont clairement montré que les représentations de chacun sur les conflits peuvent être très contrastées. Une chose est certaine : tous ont beaucoup à dire sur les conflits.

## **Présentation des chercheurs : intéressant mais relativement peu utile pour l'action sur le terrain**

### **Résumé des interventions**

*(Voir aussi les diaporamas en annexe)*

Dans le cadre d'un programme de recherche plus large sur les conflits en milieu rural, A. Torre et O. Azenard se sont intéressés aux bassins versants de deux rivières la Beaulieu-Drobie en Ardèche et la Reyssouze dans l'Ain et à l'effet des services environnementaux sur l'évolution des conflits. En effet, les rivières sont des espaces où se catalysent les trois fonctions de l'espace rural identifiées par les chercheurs :

- cadre de vie et de loisirs,
- réservation des espaces pour la nature,
- production.

Le premier acquis de ce travail de recherche est une distinction entre conflit et tension. Une tension est une opposition entre usagers, sans engagement des protagonistes alors qu'un conflit nécessite l'engagement de l'un des protagonistes, c'est-à-dire la mise en œuvre par celui-ci d'une menace crédible (action juridictionnelle, médiatisation, confrontation, production de signes).

Les chercheurs ont également produit une définition de ce que sont les services environnementaux, à savoir : des actes techniques visant à améliorer la qualité d'un bien de nature (eau, air, sol, biodiversité, paysage...).

Un des points intéressants relevé par les chercheurs est que l'innovation est le principal générateur des conflits. En effet, toute pratique nouvelle mise en œuvre par un usager sur un espace donné risque d'entraîner des réactions de la part des autres usagers. C'est donc le changement qui est le principal moteur des conflits. Cela peut amener à une lecture plus positive des conflits. En effet, c'est parce que les choses bougent (dans un sens positif ou négatif) qu'il y a des conflits. Les conflits font donc partie de la vie des territoires qui passent de phases de forte conflictualité à des phases plus "calmes". Les chercheurs notent que ces passages d'une phase à l'autre sont l'occasion de changements dans les modes de gouvernance locale (les interactions entre acteurs qui régulent la gestion du territoire).

D'autre part, les chercheurs mettent à jour le fait que de nombreux conflits sont des conflits "d'anticipation". Les acteurs agissent pour prévenir un éventuel changement (à l'occasion d'une déclaration d'utilité publique par exemple).

Les trois études de terrain réalisées par les chercheurs les conduisent à la conclusion que la conflictualité est liée principalement à l'usage industriel, à la protection de la nature et à l'usage récréatif. Par contre, d'après eux, l'usage agricole est moins conflictuel.

### **Les débats suivant les présentations mettent à jour un décalage important entre les conclusions des chercheurs et le vécu des participants.**

Les réactions des participants à la présentation des chercheurs ont montré que le sujet les intéressait. Par contre, ils ont été interpellés par les résultats présentés.

*" Dans votre présentation, les conflits se concentrent sur des épiphénomènes, les conflits essentiels ne ressortent pas (par exemple la gestion des étiages en Ardèche) "*

*" La présentation donne une impression de simplification de la réalité, alors que nous, sur le terrain, on est confronté à la complexité. "*

*" Pour nous, l'usage agricole est, de loin, celui qui pose le plus de problème en terme de conflits, notamment parce que les autres usages sont souvent ponctuels, alors que l'agriculture concerne une grande majorité du linéaire des rivières. Comment se fait-il que vos recherches arrivent à la conclusion que l'agriculture est peu source de conflit ? "*

Au-delà des simplifications inhérentes à une présentation orale, les chercheurs pensent que les choix qu'ils ont fait pour définir un conflit ainsi que la méthode retenue pour le travail de recherche sont probablement à l'origine de la différence entre la perception des acteurs de terrain présents dans la salle et les résultats des travaux de recherche.

Outre les partis pris méthodologiques qui ont pu amener à sous estimer l'importance des conflits liés à l'usage agricole, les chercheurs estiment que le pouvoir encore important des agriculteurs en terme d'emprise sur l'espace ainsi que la relative faiblesse des textes réglementaires face à la pollution diffuse expliquent peut-être que les conflits liés à l'usage agricole ressortent peu du travail de recherche.

Un participant fait le lien entre l'idée apportée par les chercheurs que les conflits naissent de l'innovation, et le fait qu'il y ait beaucoup de conflits liés à l'agriculture. En effet, le métier d'agriculteur, en pleine évolution, produit de nombreux changements : (drainage, bande enherbée, épandage...).

Finalement, si 15 participants ont jugé cette séquence intéressante, 13 l'ont trouvée moyennement pertinente et 10 moyennement utile. Par rapport au regard très positif porté par les participants sur l'ensemble de la journée, on peut s'interroger sur le fonctionnement d'une telle séquence.

En effet, les chercheurs ont fait l'effort d'une présentation soignée, dynamique et adaptée au public rencontré. De plus, ils disposaient d'un temps confortable pour cette présentation. Ce n'est donc probablement pas dans un problème lié à la communication des résultats qu'il faut chercher le relatif hiatus entre les chercheurs et les participants, mais plus dans la possibilité pour les acteurs de terrain présents ce jour là dans la salle de mobiliser de tels résultats.

A la suite des chercheurs eux même, l'hypothèse peut-être faite que ce sont les choix méthodologiques qui ont conduit à une certaine lecture de la réalité. On ne peut que déplorer que cette lecture soit trop décalée de celle des acteurs de terrain pour que ceux-ci soient en mesure de s'appuyer sur une partie des résultats de la recherche, si ce n'est pour agir, du moins pour situer leur action.

## **Un travail en ateliers très riche, mais trop court**

A partir d'un cas de conflit présenté en une page, il était demandé aux participants réunis en deux ateliers de réfléchir à la manière dont ils s'y prendraient s'ils avaient à intervenir dans la résolution de ce conflit.

Les participants se sont bien pris au jeu, si bien que l'heure impartie pour cet exercice s'est avérée bien trop courte.

Cet atelier a cependant permis aux participants de s'interroger sur les types d'actions possibles face à une situation conflictuelle. Les échanges sur ce cas ont montré que les approches développées étaient très différentes selon la sensibilité des participants.

Tous affirment qu'en préalable ils doivent s'assurer de leur légitimité pour agir. Ce sont notamment les élus et les services de l'Etat qui peuvent leur donner cette légitimité. Par contre, alors que spontanément certains font référence aux règles de droit, d'autres mettent en avant la nécessité d'un dialogue basé sur une écoute des besoins de chacun. Beaucoup proposent d'organiser des réunions avec les différents protagonistes ou encore de faire un état des lieux de la situation.

Cet atelier a jeté les bases d'une réflexion sur les stratégies possibles en cas de situation conflictuelle, mais les participants auraient souhaité aller plus loin et avoir, par exemple, le point de vue d'un "professionnel des conflits" sur cette situation.

## Une présentation de la médiation fortement appréciée

### Résumé de la présentation

*(Voir aussi le diaporama en annexe)*

La médiation est un type d'interaction humaine qui provoque un **processus de changement de pensée**, de comportement, de compréhension de soi, de l'autre, d'une situation.

**La médiation est un processus caractérisé par la présence d'un tiers extérieur neutre et impartial. Le médiateur n'a aucun pouvoir de décision sur le fond de ce qui est en jeu, son seul pouvoir porte sur le processus de médiation, dont il est d'ailleurs le garant.**

La médiation peut être utile pour :

- ⇒ la prévention d'un conflit
- ⇒ la création du lien ou de la communication
- ⇒ le rétablissement du lien
- ⇒ la résolution d'un conflit

**Une médiation est un processus bien particulier qui nécessite un cadre et implique des règles précises acceptées par les participants. Une médiation ne s'improvise pas.** Par contre, lorsque l'on est dans une position d'écoute lors d'une confrontation ou dans une position d'intermédiaire, on peut agir en "**esprit de médiation**" sans pour autant "**faire une médiation**".

Le tableau suivant permet de situer la médiation parmi d'autres types de dialogues (D'après Ph. Barret).

	Sans tiers neutre	Avec tiers neutre
<b>Décider ensemble</b>	négociation	médiation
<b>Projeter ensemble</b>	concertation	médiation
<b>Demander un avis</b>	consultation	consultation
<b>Informé d'une décision</b>	information	information

La médiation comporte quatre phases principales :

1. **L'écoute**, qui permet l'expression du point de vue de chacun
2. **L'approfondissement**, qui permet l'expression des besoins et des ressentis de chacun
3. **La phase de création**, qui permet de rechercher le plus grand nombre de solutions possibles
4. **La décision**, qui implique de faire des choix parmi les différentes solutions explorées

Un des fondements de la **médiation** consiste à **faire passer les protagonistes de l'expression de leurs positions à l'expression de leurs besoins**. Pour cela le médiateur permet de :

- ⇒ Sortir de l'argutie en questionnant sur les préoccupations
- ⇒ Favoriser l'expression des ressentis
- ⇒ Faire préciser et hiérarchiser les besoins de chacun
- ⇒ Utiliser les grilles d'analyse des conflits : décomposer, analyser et recomposer autrement les différents éléments du problème
- ⇒ Accepter les émotions
- ⇒ Favoriser différents niveaux de transformation

Ce travail permet d'aboutir à une **reconnaissance mutuelle des besoins de chacun**. C'est cette reconnaissance qui permet de passer d'une logique d'affrontement à une logique de co-construction de solutions répondant aux besoins de chacun qui aboutit à la signature d'un **protocole d'accord**.

Si la médiation est un outil puissant pour la gestion et la prévention des conflits, elle n'est pas sans **limites**. Voici celles que Claire Bonnelle a présentées :

- ⇒ Les accords ne sont pas transposables
- ⇒ Des exigences sévères en matière de coût, d'investissement de chacun en temps...
- ⇒ Interaction avec le champ d'intervention des élus
- ⇒ Ne transforme que les participants à la médiation
- ⇒ Ne change pas (ou pas toujours) les rapports de force

### Résumé du débat

Par manque de temps, il n'y a pas réellement eu de débat suite à cette présentation, seulement quelques questions. Cependant, la précision et la pertinence des questions semblent montrer que les participants ont été très attentifs à l'exposé et qu'ils en ont saisi l'essentiel :

*La médiation est-elle adaptée lorsque les rapports de force sont très inégaux ?*

Réponse de Claire Bonnelle : C'est au médiateur de juger si la médiation peut avoir lieu et qu'elle ne se fera pas au détriment de la partie la plus faible. Effectivement, dans certains cas particuliers, la médiation ne peut avoir lieu.

*Le fait que le médiateur soit nommé par une personne en particulier ne nuit-il pas à la neutralité du médiateur ?*

Réponse de C. B. : C'est effectivement un point auquel il faut être particulièrement vigilant, le médiateur doit s'assurer qu'il reste réellement neutre par rapport au conflit, mais aussi qu'il est perçu comme tel par les parties en présence. C'est un des points à négocier lors de sa désignation.

*Comment choisir les personnes que l'on fait venir en médiation ?*

Réponse de C. B. : Tout dépend bien sûr du contexte, mais il est vrai que dans le cadre de médiations environnementales le fait de réunir "les bonnes personnes" est une des principales difficultés. Cela passe notamment par une phase "d'état des lieux du conflit" suffisamment approfondie.

Pour conclure, Claire Bonnelle rappelle qu'**en médiation chacun est là pour défendre ses intérêts**. "On n'est pas là pour être gentil."

## En guise de conclusion

L'intérêt porté par les participants à cette journée semble prouver que, pour les adhérents de l'ARRA, la question des conflits est un enjeu important. D'ailleurs, treize personnes ont exprimé le souhait de poursuivre un travail sur les conflits et/ou sur la médiation. Il est vrai que cette journée a permis de mettre à jour le fait que les syndicats de rivière sont des lieux privilégiés d'expression des conflits. En effet, un certain nombre de conflits larvés (que les chercheurs appelleraient "tensions") trouvent à s'exprimer auprès du technicien de rivière qui devient, bien malgré lui, le catalyseur des oppositions entre les différents usages de l'eau.

D'autre part, il est apparu au cours de la journée que les relations avec le monde agricole n'étaient pas des plus faciles à gérer pour les chargés de mission et les techniciens de rivière. En effet, si les conflits - ouverts ou potentiels - avec les agriculteurs sont nombreux, les interlocuteurs et les lieux pour les réguler ne sont pas faciles à trouver ni à mettre en place. De plus, le monde agricole semble être relativement méconnu des adhérents de l'ARRA ayant participé à cette journée.

Un travail sur le monde agricole et les conflits pourrait donc être une idée de suite à cette journée du 8 juin 2005.

## Pour aller plus loin

Vous pouvez contacter :

⇒ L'association Rivière Rhône Alpes

[riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr](mailto:riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr)

04 76 36 97 33

⇒ Claire Bonnelle, CPIE Vercors, service médiation 04

[cpievercors.mediation@wanadoo.fr04](mailto:cpievercors.mediation@wanadoo.fr04)

04 75 21 16 36

⇒ Martin Boissier - Intermede - Montoux 38160 Saint Romans

[martin.boissier@free.fr](mailto:martin.boissier@free.fr)

06 71 17 89 48

Vous pouvez aussi vous procurer :

*Guide pratique du dialogue territorial, concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Ph. Barret, Fondation de France, 2003

# Liste des Annexes

(disponibles sur demande à [arra@riviererhonealpes.org](mailto:arra@riviererhonealpes.org))

- I. Programme de la journée
- II. Présentation d'A. Torre
- III. Présentation d'O. Azenard
- IV. Supports du travail en ateliers (cas "Canaux et poissons")
- V. Supports du travail en ateliers (questionnaire)
- VI. Présentation de C. Bonnelle
- VII. Résultats de l'évaluation de la journée
- VIII. Liste des participants

# Conflits et tensions dans le domaine de l'eau

## Compréhension et médiation

**Journée technique d'information et d'échanges**  
**Mercredi 8 juin 2005 à Pont-en-Royans (38)**

**Public visé :** Techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques, directeurs et responsables des services environnement, agents des collectivités territoriales, des structures intercommunales, associations, bureaux d'études, étudiants...

**Objectifs :** Donner des clefs de lecture de compréhension sur les tensions et les conflits afin d'aborder la médiation comme outil de gestion. Cette journée s'appuiera sur des résultats de travaux de recherche, sur les apports d'un consultant en médiation et sur le vécu des participants autour des conflits et tensions dans différents usages de l'eau.

## PROGRAMME

**09:00 Accueil des participants**

**09:20 Ouverture**

Pierre MIGAYROU, président de Rivière Rhône Alpes

**09:30 Vous avez dit conflits ? Martin BOISSIER (Intermède)**

Définition et diversité : les conflits c'est quoi pour vous ?

**10:00 Les résultats de travaux de recherche : André TORRE & Olivier AZNAR (INRA-PSDR)**

Analyse et débats autour des modalités de résolution des tensions liées aux différents usages des espaces ruraux. Etude conduite sur différents terrains géographiques dont les bassins versant de la Beaume-Drobie (07) et de la Reyssouze (01)

**12:15 Déjeuner**

**13:45 Travail en atelier : mise en situation**

Etude de cas et mise en commun des expériences individuelles : discussions ouvertes et modérées

**15:00 Apport sur la médiation - Claire BONNELLE (CPIE Vercors)**

Définition et fonctions, médiation / concertation, spécificités dans le domaine de l'eau, étapes et techniques, savoir être du médiateur, choix d'un médiateur, les limites

**16:30 Bilan et perspectives**

**17:00 Clôture de la journée**

# PLAN D'ACCÈS



## Autoroute A49 (Grenoble/Valence) Sortie St Marcellin

De Valence : 55km - 40mn  
De Grenoble : 65km - 55mn  
De Lyon : 130km - 1h45mn

Avec le soutien de :



# Étude de cas

## « Canaux et poissons »

### **Le contexte :**

Une grande plaine plate avec un réseau très dense de canaux alimentés avec un débit régulier toute l'année par des sources. Ces biefs ont une longue histoire et depuis 40 ans servent à irriguer des prairies par gravité. Les propriétaires riverains possèdent des droits d'eau (acquis sous Napoléon) inaliénables qui les autorisent à ouvrir les vannes selon un programme établi de longue date (tours d'eau...).

Aujourd'hui, il s'agit d'une plaine céréalière dont la plupart des champs sont irrigués par aspersion en pompant dans la nappe (d'où redevance...). Il ne reste que 5 agriculteurs qui utilisent leurs droits d'eau pour inonder leurs champs (prairies). Ceux-ci ne souhaitent pas renoncer à cette eau gratuite pour eux.

### **Deux types de conflits apparaissent :**

#### **Conflits / pêche**

Les poissons sont abondants (reproduction naturelle + alevinage) et un tourisme halieutique (pêche à la truite) s'est développé autour de ces canaux et entraîne un certain essor économique du secteur. Les associations locales de pêche entretiennent et gèrent ce patrimoine. Elles voient aujourd'hui leur nombre de permis diminuer et incriminent les agriculteurs propriétaires des droits d'eaux. En effet, forts de leurs droits et quel que soit le débit, ceux-ci, lors de leur tour, ferment et ouvrent certaines vannes de manière à inonder leurs champs avec toute l'eau d'un canal, ce qui condamne la totalité des poissons qu'il abritait.

Les pêcheurs sont en colère contre de telles pratiques qu'ils jugent archaïques, les agriculteurs s'abritent derrière leurs droits d'eau inaliénables.

#### **Conflits / crues**

Depuis le remembrement, les aménagements anciens qui permettaient de ne pas mélanger les eaux de canaux avec les eaux de ruissellement (passages en pont sur les canaux...) sont ruinés faute d'entretiens.

Alors que le débit des canaux était auparavant régulier, aujourd'hui, en cas de fortes précipitations, les canaux subissent une forte montée des eaux. Ce cas de figure, récent, n'est pas prévu dans les règles qui régissent les droits d'eau.

Chaque propriétaire riverain se protège des crues en fermant alors ses vannes, ce qui conduit à inonder la plaine en aval. Cette situation conduit à de forts conflits entre agriculteurs et entre les nombreux habitants qui sont inondés régulièrement et les agriculteurs.

La communauté de communes est sollicitée pour régler les conflits autour de ses canaux, alors qu'elle est confrontée à des propriétaires de droits d'eau qui ne veulent pas perdre leurs acquis. Il n'y a pas d'association de riverains des canaux.







# LISTE DES PARTICIPANTS

	NOM	FONCTION	ORGANISME	VILLE PRO	TEL PRO	MAIL
1	Olivier AZNAR	Chercheur	Cemagref	63171 AUBIERE	04 73 44 06 54	olivier.aznar@cemagref.fr
2	Daniel BATT	Technicien de rivière	SIABV Chalon Savasse	26103 ROMANS	04 75 70 68 90	eau.environnement@cc-pays-romans.fr
3	Julien BIGUE	Animateur	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 36 97 33	riviere.rhone.alpes@wanadoo.fr
4	Martin BOISSIER	Chargé d'étude	Intermède	38160 SAINT ROMANS	04 78 39 31 18	martin.boissier@educagri.fr
5	Claire BONNELLE	Formatrice en médiation	CPIE du Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 75 21 25 43	cpievercors.mediation@wanadoo.fr
6	Betty CACHOT	Chargée de mission	CC Pays de l'Arbresle	69592 L'ARBRESLE	04 74 01 68 90	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr
7	Richard CARRET	Technicien de rivière	CC Rhône Valloire	26140 ALBON	04 75 03 05 36	rcarret-ccrv@cg26.fr
8	Gérard CHALANDON	Chargé de mission	DIREN Rhône Alpes - SEMA	69422 LYON	04 37 48 36 95	gerard.chalandon@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr
9	Guillaume DESSUS	Stagiaire SIG	SM3A Arve	74130 BONNEVIELLE	04 50 25 60 14	gdessus@sm3a.com
10	Xavier DE VILLELE	Chargé de mission	SMBV Lignon Anzon Vizézy	42600 MONTBRISON	04 77 58 03 71	syndicat.riviere.lignon@syndicat-environnement.com
11	Sylvie DUPLAN	Chargée d'études	ASCONIT Consultants	69603 VILLEURBANNE Cedex	04 78 93 68 90	sylvie.duplan@asconit.com
12	Emmanuelle FAURE	Ingénieur milieux aquatiques	Rivière Rhône Alpes	42530 SAINT GENEST LERPT	06 09 62 35 25	manuefaure@yahoo.fr
13	Pierre-Louis GAUTHIER	Stagiaire	PNRV	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	pierre.migayrou@pnr-vercors.fr
14	Gérard HANUS	Chargé de mission	Institut de élevage	73000 CHAMBERY	04 79 85 84 55	gerard.hanus@inst-elevage.asso.fr
15	Béragère JULIEN	Chargée d'études	SIVOM du Tricastin	26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX	04 75 96 63 02	rivieres@sivomdutricastin.fr
16	Laure LALLART	Technicien ANC	CC Val de Guiers	73330 BELMONT TRAMONET	06 82 09 85 25	laurell@netcourrier.com
17	Aurélien LOUPIAS	Chargée de missions	SBV Beaume Drobie	07260 JOYEUSE	04 75 89 80 87	beaumedrobie.riviere@laposte.net
18	Hélène LUCZYSZYN	Chargée d'étude	GEOPLUS	26190 ST THOMAS EN ROYANS	04 75 72 80 00	h.luczyszyn@free.fr
19	Julien MAZODIER	Technicien de rivière	SMBV Lignon Anzon Vizézy	42600 MONTBRISON	04 77 58 03 71	syndicat.riviere.lignon@syndicat-environnement.com
20	Pierre MIGAYROU	Chargé de mission	PNRV	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	pierre.migayrou@pnr-vercors.fr
21	Anne-Isabelle MILLOT	Stagiaire	CC de Tournonais	07300 TOURNON SUR RHÔNE	06 60 69 77 82	anne-isabelle.millot@laposte.net
22	Vincent PEYRONNET	Chargé d'étude	FPPMA de l'Ardèche	07003 PRIVAS	04 75 66 38 85	peche07.peyronnet@wanadoo.fr
23	Gérard POULET	Chargé de mission	CG de l'Isère	38000 GRENOBLE	04 76 00 33 15	g.poulet@cg38.fr
24	Cédric ROSE	Chargé de mission	SIVU de la Fure	38210 TULLINS	04 76 07 95 84	sivu.fure@wanadoo.fr
25	Daniel ROYBIN	Chargé de mission	INRA	73000 CHAMBERY	04 79 70 77 73	droybin@suacigis.com
26	Laurent THIVOLLE	Chef d'équipe	CC Pays de l'Hermitage	26600 TAIN L'HERMITAGE	04 75 07 01 80	pays.hermitage@wanadoo.fr
27	André TORRE	Chercheur	INRA	75231 PARIS	01 44 08 72 36	torre@inapg.inra.fr
28	Véronique VIDALOT	Secrétaire comptable	FPPMA de l'Ardèche	07003 PRIVAS	04 75 66 38 85	peche07.vidalot@wanadoo.fr